

Politique de vaccination contre la COVID-19 : nouvelle directive concernant les relevés d'emploi

04 novembre 2021

Emploi et Développement social Canada (EDSC) a récemment <u>émis une nouvelle directive</u> à l'intention des employeurs visant leurs employés qui contreviennent aux politiques de vaccination contre la COVID-19.

En tant qu'employeur, si l'un employé s'absente du travail en raison du refus de se conformer à votre politique de vaccination contre la COVID-19 en vigueur, EDSC précise que les codes suivants doivent être inscrits à la case 16 du relevé d'emploi :

- Si l'employé refuse de se conformer à votre politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19, utilisez le code E (départ volontaire) ou le code N (congé);
- Si l'employé est suspendu ou congédié parce qu'il ne s'est pas conformé à votre politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19, utilisez le code M (congédiement);

À noter que si l'un ou l'autre de ces codes est utilisé dans le relevé d'emploi, EDSC se réserve le droit de communiquer avec l'employeur afin de déterminer si vous avez fait ce qui suit :

- Adopté et communiqué clairement une politique de vaccination obligatoire contre contre la COVID-19 à tous les employés;
- Informé vos employés que la violation de la politique rompt définitivement le lien d'emploi;
- Évalué si l'application de votre politique est raisonnable dans le contexte du lieu de travail; et
- Prévu des exemptions pour les employés qui refusent de se conformer à votre politique.

Vous envisagez d'adopter une politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19? Un membre de notre équipe nationale en Droit du travail et de l'emploi peut vous aider à rédiger une politique ou à la réviser afin de bien établir les nuances qui s'imposent selon votre contexte de travail.



Justine B. Laurier, Katherine Poirier

Services

Travail et emploi

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary			
Centennia	l Place,	East	Towe
EOO Ord A.		1 1 1	

520 3rd Avenue S.W. Calgary, AB, Canada T2P 0R3

T 403.232.9500 F 403.266.1395

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest Suite 900

Montréal, QC, Canada

H3B 5H4

T 514.954.2555 F 514.879.9015

Ottawa

World Exchange Plaza 100 Queen Street Ottawa, ON, Canada

K1P 1J9

T 613.237.5160 F 613.230.8842

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower 22 Adelaide Street West Toronto, ON, Canada

M5H 4E3

T 416.367.6000 F 416.367.6749

Vancouver

1200 Waterfront Centre 200 Burrard Street Vancouver, BC, Canada V7X 1T2

T 604.687.5744 F 604.687.1415

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.